Revue des Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série. - 2e Année. Août 1902. N° VIII.

EXPÉRIENCES

SUR LA

Transmission directe de la pensée

Le Dr Charles Binet-Sanglé, professeur à l'Ecole de psychologie de Paris, a publié, dans les *Annales des Sciences Psychiques*, le compte-rendu de quelques intéressantes expériences de transmission directe de la pensée, qu'il a faites à Angers, dans les premiers jours de mars 1902, en présence de quelques assistants de choix, dont le Dr Legludic, directeur de l'Ecole de médecine d'Angers. Ces expériences avaient lieu dans un salon de 5 m. 20 sur 4 m. 75, bien éclairé, que M. Binet-Sanglé avait lui-même choisi.

M..., le sujet récepteur, est une femme de 45 ans, quelque peu hystérique : l'agent est M. O..., un homme de 35 ans environ, intelligent et nerveux. Il endort rapidement M..., par un simple ordre. M... est à l'une des extrémités du salon, à une distance de 5 mètres de la table où se tiennent O..., le Dr Binet-Sanglé et Mr J...

M... a les yeux bandés avec un bandeau non truqué. Entre elle et O..., contre les murs du salon, sont rangés les assistants, parfaitement silencieux et immobiles.

Le Dr Binet-Sanglé a devant soi, sur la table A, trois paquets

contenant des poudres blanches d'aspect identique, dont il est seul à connaître la nature. Il dépose alors sur la langue de M. O... un papier imbibé de bioxalate de potasse. Instantanément, à l'autre extrémité de la pièce, la mimique de M... traduit la sensation gustative provoquée chez O... « Çà pique, dit-elle, c'est mauvais ! »

Même expérience avec le bromure d'ammonium. Et le sujet crache. « C'est salé », dit-elle.

On met sur la langue de O.., du savon. Et M..., instantanément : « C'est fade ; on dirait de l'amidon », etc.

Sur ce point, les expériences de M. Binet-Sanglé ne sont pas nouvelles. Qu'il nous suffise de rappeler celles du Dr Azam avec son fameux sujet, Mlle Félida (*Revue Philosophique*, février 1889, p. 206). Le Dr Claude Perronet, dans son *magnétisme animal*, rapporte des expériences dans lesquelles l'hypnotiseur ne se donnait même pas la peine de goûter réellement la substance dont le sujet devait s'imaginer ressentir la sensation : il faisait boire à l'hypnotisé un verre d'eau pure et lui transmettait *mentalement* la suggestion que c'était de la morphine, du sel de Glauber, de l'aloès, etc. ; les symptômes toxiques correspondants se manifestaient aussitôt chez le sujet. Nous ne parlons pas des expériences du Dr Luys, à Paris, des Drs Bourru et Burot, à Rochefort, etc., qui ne sont pas toujours à l'abri de toute critique. Les derniers, par exemple, se servaient souvent de camphre, d'ammoniaque et d'autres substances, dont l'odeur pouvait probablement être perçue par les sens hyperesthésiés du sujet.

On procède ensuite à la transmission d'images visuelles. M..., toujours endormie et les yeux bandés, est assise devant une table, face au mur, qui est dépourvu de glaces, de telle sorte que, même sans bandeau, elle ne pourrait voir ce qui se passe dans la salle. O... est toujours près de l'expérimentateur, à l'autre bout de la pièce.

L'on présente au Dr Legludic un livre et un coupe-papier. Il passe le coupe-papier dans le livre qui s'ouvre à la page 196. Le Dr Binet-Sanglé prie alors M. J... de souligner un mot

quelconque sur cette page. Le mot souligné est *Vautour*. Ce mot n'est pas prononcé, même à voix basse, et n'est lu des yeux que par M. J... et par le Dr Binet-Sanglé. Celui-ci esquisse alors un vautour sur une feuille de papier et prie O... de transmettre l'image à M....

Au bout de quelques secondes, M.... déclare:

« C'est un oiseau ; c'est un drôle d'oiseau, il n'a pas d'ailes, » et enfin : « c'est un vautour. »

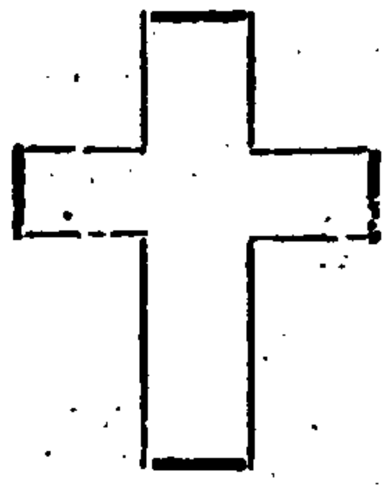
Ainsi que le fait remarquer M. Binet-Sanglé, la phrase : « C'est un drôle d'oiseau, il n'a pas d'ailes, » prouve qu'il y a eu transmission d'une image visuelle — celle du croquis, qui en effet, ne comportait pas d'ailes, mais seulement la tête et le cou. (C'est du reste, d'après O..., la transmission qu'il opère le plus aisément. Il traduit mentalement en images visuelles ce qu'il veut transmettre.) La phrase : «C'est un vautour» paraît prouver qu'il y a eu en même temps transmission d'une image d'articulation verbale, car le croquis ne suffisait guère à faire reconnaître un vautour.

Deuxième expérience. — On trouve dans un livre comme précédemment le mot *limace*. L'expérimentateur dessine une limace et la montre à O... avec ordre de transmettre. M... dit : « C'est une limande », puis se reprenant : « Ça rampe, c'est gluant », et, avec dégoût : « Oh ! c'est une limace ». La phrase : c'est une limande, semble prouver qu'il y a eu transmission d'une image d'articulation verbale qui a été d'abord mal interprétée. La phrase : « Ça rampe, c'est gluant, c'est une limace » tend à prouver qu'il y a eu aussi transmission d'une série d'images probablement visuelles.

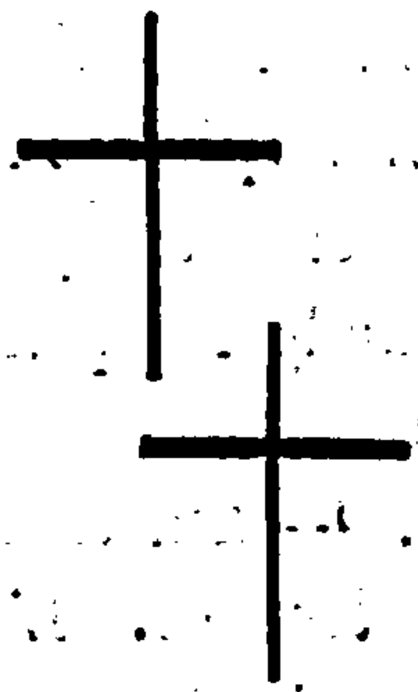
Troisième expérience. — Le mot souligné est *croix*. M. Binet-Sanglé exécute le croquis d'une croix et prie O... de le faire reproduire par M... Celle-ci trace immédiatement et coup sur coup deux croix.

M. Binet-Sanglé nous fait remarquer que les croix tracées par M... ne sont pas identiques à la sienne et il ajoute : « Mais il faut tenir compte de ce que le sujet a dû les exécuter les yeux bandés. »

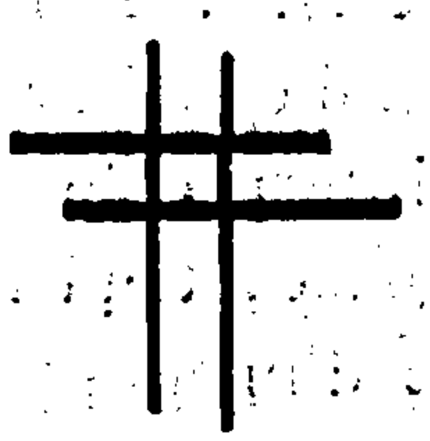
Seulement, M. Binet-Sanglé n'a peut-être pas observé une chose. La différence entre sa croix et celles tracées par M..., c'est que son croquis reproduit la surface du bois,



comme dans le dessin que voici, tandis que les deux croix de M... ne sont constituées que de deux lignes qui se croisent, ainsi :



Mais si l'on s'avise de rapprocher davantage les deux croix l'une de l'autre, il en résultera le croquis suivant :



qui rappelle bien davantage le croquis original.

Ce genre d'expériences, aussi, est loin d'être nouveau. Nous ne disons pas cela dans le but de diminuer l'importance des études du Dr Binet-Sanglé. Au contraire ; nous voulons par là les corroborer.

Parmi les premières expériences de « perceptions par des images sensorielles intérieures » l'on doit rappeler celles qui

ont été exécutées en 1881 par une Commission composée de M. Barrett, professeur de physique à l'Université de Dublin, M. Gurney et M. J. Myers. (*Proceedings of the S: for Ps. R.*, vol. I, p. 13, 70, 161).

Presqu'à la même date, M. Guthrie commençait une série d'expériences analogues, avec l'assistance de M. Gurney, du professeur Lodge et d'autres savants. (*Proceedings*, vol. I, p. 263, vol. II, p. 1, 24 et 189, vol. III, p. 424). On peut de même citer les expériences du Dr Max Dessoir, du Dr Schmoll, du professeur Schrenck-Notzing, de Mme Sidgwick, du prof. Lodge, du prof. Lombroso, etc. MM. Desbeaux et Hennique paraissent avoir obtenu quelques résultats dans des expérimentations où une grande distance (170 kilomètres) séparait l'agent du percipient.

Revenons aux expériences de M. Binet-Sanglé, à Angers.

On essaye ensuite la transmission d'images d'articulation verbale. Un livre s'ouvre à la page 290 et un assistant souligne le vers suivant de Théophile Gautier :

Souffle, bise. Tombe à flots, pluie.

On ordonne au sujet O... de lire mentalement le vers et de le faire répéter par M... Il y a beaucoup d'hésitation. Alors O... prie M. Binet-Sanglé de lire aussi mentalement. M... finit par dire :

Souffle...

Et enfin :

Souffle, bise.

Elle n'alla pas plus loin.

Autre essai. On souligne dans le même volume le vers suivant :

Le Dieu ne viendra pas. L'église est renversée.

Assez vite, M... prononce ces deux mots :

Le Dieu.

Puis, brusquement, d'un seul jet :

Le Dieu ne viendra pas.

Elle n'achève pas le vers.

M. le Dr Binet-Sanglé tâche alors d'obtenir des phénomènes télesthésiques, auxquels il donne le nom un peu trop vague de *double vue*.

M. J... avait écrit, l'avant-veille, à un de ses amis de Bordeaux d'exécuter au jour et à l'heure où les expériences devaient avoir lieu, c'est-à-dire à 10 h. 1/2 du soir, un acte quelconque et de lui écrire ensuite ce qu'il avait fait.

Il est 10 h. 1/2, M. J... exprime le désir de savoir ce que fait en ce moment un de ses amis de Bordeaux et ne donne ni nom ni adresse. O... ordonne à M... de se transporter dans cette ville et de nous dire ce qu'elle voit.

Bientôt M... commence à dire :

« Je vois un monsieur grand et brun, qui a l'air d'un journaliste... Il est au café avec un monsieur blond. Ils sortent et marchent très vite. Le monsieur brun quitte le monsieur blond et continue sa route vers la rue Porte-Dijeaux. (Il est à remarquer que le sujet n'est jamais allé à Bordeaux.) Il entre dans une grande maison. En bas, il y a une salle très éclairée. C'est un journal. Dans cette salle, il y a des dames et des jeunes filles qui causent. Le monsieur ressort et revient vers le théâtre. Là, il s'arrête à causer. Je ne vois plus. »

M. J... demande alors à M.... de revenir devant le journal et de lui dire ce qu'il y a en face, de l'autre côté de la rue. En posant cette question, M. J... pensait à un magasin de coiffure. M... répond qu'elle voit un magasin fermé. M. J... la prie de regarder à l'intérieur. Elle y voit, dit-elle, des antiquités. Or, chose remarquable, il y a un magasin d'antiquités à côté du magasin de coiffure.

M. J... prie le sujet d'essayer de retrouver le monsieur brun dont elle a perdu la trace. « Il est — dit-elle — sur une grande place avec la personne qui l'accompagnait tout à l'heure. Il la quitte et entre dans un café dont la façade est

cintrée et où l'on fait de la musique. (Il s'agit, selon M. J..., du *Café Anglais*, dans les allées de Tourny). Il va au téléphone, parle et s'en va. Il revient vers la rue Sainte-Catherine et la rue Porte-Dijeaux et rentre au journal... Il reste là jusqu'à minuit parce qu'il a beaucoup à travailler. » (Il est un peu plus de dix heures et demie au moment où M... prononce cette dernière phrase).

Le surlendemain, M. J... recevait une lettre de Bordeaux. Son ami n'était pas sorti de chez lui ce soir-là. Il n'avait donc pas exécuté les actes que M... lui prêtait. Mais dans le récit précédent tout ce qui a trait au caractère et à la profession de cette personne, ainsi qu'à la description des lieux, est rigoureusement exact. De plus, l'ensemble des actes qui sont prêtés à l'ami de M. J... constituent sa vie normale aux heures indiquées.

Le Dr Binet-Sanglé remarque :

« Il semble résulter de cette expérience que M. J... a transmis à M... toute une série d'images et d'idées, les unes conscientes, les autres subconscientes, se rapportant à la personne en question. »

C'est là, en effet, l'hypothèse la plus probable. Il s'agirait donc d'un phénomène *télépathique* (transmission de la pensée de M. J... à M...) et non pas d'un phénomène *télesthésique* ; si le « corps astral » de M... s'était réellement transporté à Bordeaux, elle aurait bien vu ce que faisait le journaliste. Seulement, on ne peut pas conclure d'une manière absolue qu'il s'agit, au contraire, d'un phénomène de *psychométrie* — pour se servir du mot en usage en Amérique, c'est-à-dire que M... peut avoir vu se dérouler devant elle une scène passée ou à venir. Ce serait alors effectivement de la *double vue*.

Nous le répétons : cette supposition présente bien plus d'invraisemblance que la première ; on ne devrait pourtant pas la négliger dans des expériences ultérieures.

Autre essai : M. Binet-Sanglé demande ce que fait à cette heure même un de ses amis habitant Paris et dont il donne

le nom et l'adresse. O... ordonne à son sujet de se transporter à l'adresse indiquée. M... raconte qu'elle passe sous une grande porte cochère, qu'elle voit un monsieur et une dame; le monsieur s'occupe de recherches scientifiques et fréquente des savants.

L'expérimentateur interrompt le sujet pour lui dire qu'elle fait fausse route. Elle s'arrête et reprend :

— C'est joli ici. Il y a des meubles de cuir, des tableaux aux murs, un grand tableau incliné comme ça (elle fait le geste), sur un chevalet. Oh ! ce monsieur ! il a un mauvais caractère, il n'est pas commode ; est-il assez grincheux ! Il aime beaucoup la peinture et fréquente les artistes.

— Que fait-il en ce moment ?

— Il est couché dans sa chambre et lit un livre à la couverture jaune, des chefs-d'œuvre. Il y a un grand tableau au mur. Le lit est dans le fond. Il l'a fait changer de place parce qu'il s'est enrhumé, et qu'il était gêné par l'air et la lumière.

— A quel étage se trouve sa chambre ?

— Au premier.

M. Binet-Sanglé écrit à ce sujet :

« Tout ce qui a trait au caractère de mon ami, à sa profession et à la description de son appartement est exact. Mon ami, un jeune peintre de grand talent, mais certainement inconnu de M..., est un hypocondriaque ; il habite dans une maison qui s'ouvre par une grande porte cochère — un appartement élégamment meublé et composé d'une antichambre contenant des chaises d'un bois foncé qui, à première vue, peuvent être pris pour des meubles en cuir ; d'un atelier où de nombreux tableaux sont suspendus au mur, ou posés sur des chevalets, et d'une chambre à coucher située au premier et contenant un grand tableau. Le lit est au fond de la pièce, par rapport à la fenêtre.

« Renseignements pris, tout le reste était faux. L'ami n'était pas chez lui ; il n'avait pas lu dans son lit ce soir-là. Cependant, il avait l'habitude d'y lire et sur la cheminée sont

rangés des livres de la bibliothèque Charpentier à couverture jaune.

« Que s'était-il donc passé ?

« Il est évident que rien de M... ne s'est transporté à Paris et n'est allé visiter l'appartement du peintre. Elle n'a donc fait qu'exprimer ce que je pensais, et non seulement ce que je pensais, mais *ce que je savais*, ce qu'il y avait dans ma conscience subliminale... Je ne pensais nullement au caractère du peintre ni à ce qu'il pouvait faire à cette heure — et cependant M... a décrit son caractère et l'a montré, lisant dans son lit, comme il en avait l'habitude. »

Les mêmes remarques que nous avons faites sur l'expérience précédente peuvent s'appliquer à celle-ci. Il importerait de s'assurer si la clairvoyance de M.., s'étend à des choses que les personnes assistant à la séance ne connaissent pas.

Le Dr Charles Binet-Sanglé achève son article en s'efforçant de donner l'explication technique de la « transmission directe de la pensée ». Il suppose que les décharges nerveuses qui éclatent, au cours de la pensée, à travers les neuro-diélectriques du pallium, au dire de certains savants, donnent naissance à des oscillations nerveuses qui peuvent traverser les enveloppes du cerveau comme les rayons Rentgen traversent le bois et le cuir et aller impressionner un cerveau sensible situé dans leur champs d'expansion.

Cette hypothèse qui n'est pas nouvelle, est pourtant encore bien prématurée.

M. Binet-Sanglé ajoute :

« Les expériences que je viens de rapporter n'ont pas seulement un intérêt théorique. Elles comportent une application de la plus haute importance. On conçoit en effet de quelle utilité serait à la justice un *résonateur psychique* de la valeur de M... Il va sans dire que ces révélations ne sauraient en aucune façon être reçues en témoignage. Mais de quel droit le magistrat enquêteur négligerait-il une telle source de renseignements, alors surtout qu'il ne manque pas de faire

contrôler ceux qui lui sont fournis par des lettres anonymes? Mise en présence d'un criminel, M... serait un confesseur terrible... »

Or, la vérité c'est que les « somnambules » sont justement des *résonateurs psychiques* comme M... Elles ne le sont pas toutes, bien entendu, puisque le charlatanisme et la fraude s'attachent à toutes choses; surtout, elles ne le sont pas *toujours*. Mais l'on peut citer, à Paris même, des hauts fonctionnaires de la police qui consultent ou consultaient ces mêmes somnambules contre lesquelles ils verbalisaient, quelques jours après, pour obéir à des lois illibérales. En effet, pourquoi au milieu des « somnambules » ne pourrait-il pas y avoir de bons « sujets », tels que la M... du Dr Binet-Sanglé?

En terminant, nous ferons observer à nos lecteurs le rapport évident qu'il y a entre les phénomènes que présente le sujet du Dr Binet-Sanglé, Mme M..., et ceux que l'on obtient de certains « médiums », tels que Mme Piper. Dans les deux cas, nous nous trouvons en face d'un sujet qui aspire, pour ainsi dire, les pensées conscientes et inconscientes des assistants. L'on ne voit pas bien, tout d'abord, pourquoi l'on devrait supposer dans le cas de Mme Piper l'intervention des esprits, dont nous nous passons pour Mme M...

Il est juste pourtant d'ajouter qu'il ne résulte pas que M... reproduise exactement, ainsi que le font certains médiums, le langage des soi-disant esprits qui semblent se manifester; d'ailleurs les médiums révèlent souvent des choses ignorées des assistants et qui étaient connues par le défunt qui semble se manifester par leur intermédiaire. En dernier lieu, l'on ne peut pas négliger cet ensemble d'autres phénomènes (matérialisations, mouvements d'objets, etc.) qui contribuent à ne pas nous faire rejeter l'hypothèse des esprits.

En tout cas, l'on voit combien toutes ces questions sont obscures et complexes, pour le moment. Il n'en serait peut-être plus ainsi si beaucoup de savants se donnaient la peine d'étudier les phénomènes psychiques, comme le fait le Dr Charles Binet-Sanglé.

PHÉNOMÈNES MÉDIUMNIQUES EN ITALIE

L'harmonica du Professeur Schrenck-Notzing
Un groupe d'expérimentateurs à Palerme

La *Nuova Parola* est une publication mensuelle illustrée de Rome, consacrée — ainsi que le porte son programme — « aux nouveaux idéaux dans l'Art, la Science et la Vie ». Elle paraît depuis quelques mois seulement, sous l'intelligente direction de M. A. Cervesato, et elle a déjà acquis bonne place parmi les plus intéressantes Revues d'actualité.

La livraison du 15 mai contenait un article du Dr Jean Colazza sur « Les Phénomènes médianimiques et la Science », l'un des meilleurs qui ont paru en ces derniers temps. Nous croyons utile d'en rapporter un passage ayant trait à un phénomène qui avait déjà été observé par Crookes en des conditions un peu différentes.

... Nous avons nommé plusieurs fois, dans le cours de cet article, le baron von Schrenck-Notzing, professeur de psychiatrie à l'Université de Munich — un savant de grande valeur, dont quelques ouvrages ont été traduits dans notre langue. Nous nous en occupons volontiers parce que, en outre de sa valeur personnelle, il a pour lui d'avoir étudié directement les phénomènes médianimiques pendant plusieurs années — détail qui ne manque pas d'intérêt dans un temps où ceux qui ont élevé si haut la voix... n'ont jamais rien vu (1).

(1) L'auteur fait évidemment allusion au professeur Blaserna, de l'Université de Rome, qui, en ces derniers temps, a combattu avec une violence extraordinaire l'existence des phénomènes médiumniques, tout en avouant n'avoir jamais assisté à une séance « spirite ». Nous nous occuperons amplement dans nos prochaines livraisons, de cette affaire, qui est bien l'une des plus bizarres que l'on rencontre dans l'histoire des études psychiques. *N. de la R.*

En 1894, après le Congrès international de Médecine, le Professeur von Schrenck-Notzing passa plusieurs jours à Rome où il expérimenta avec Eusapia Palladino, en compagnie du professeur Ch. Richet. Ils tinrent un grand nombre de séances, dans les conditions qui leur convinrent, la plupart du temps à l'improviste; une fois, ils emmenèrent Eusapia en excursion à la campagne; lorsqu'elle s'y attendait le moins, ils lui firent tenir séance, sans autres assistants...

Après les réunions de Rome, qui furent de la plus grande importance, le professeur von Schrenck-Notzing se trouva de nouveau avec M. Richet à l'île Roubaud (Hyères), en 1895. Plus tard, il fit encore venir Mme Palladino chez lui, à Munich, et fit une série d'expériences avec résultats positifs; il put même constater un nombre de phénomènes spontanés, hors séance et à la lumière...

Ces jours passés, le prof. von Schrenck-Notzing est venu en Italie et a renouvelé ses expériences avec Eusapia, toujours avec des résultats appréciables. Il importe de faire connaître dès à présent l'un des phénomènes les plus remarquables, arrivé à Naples.

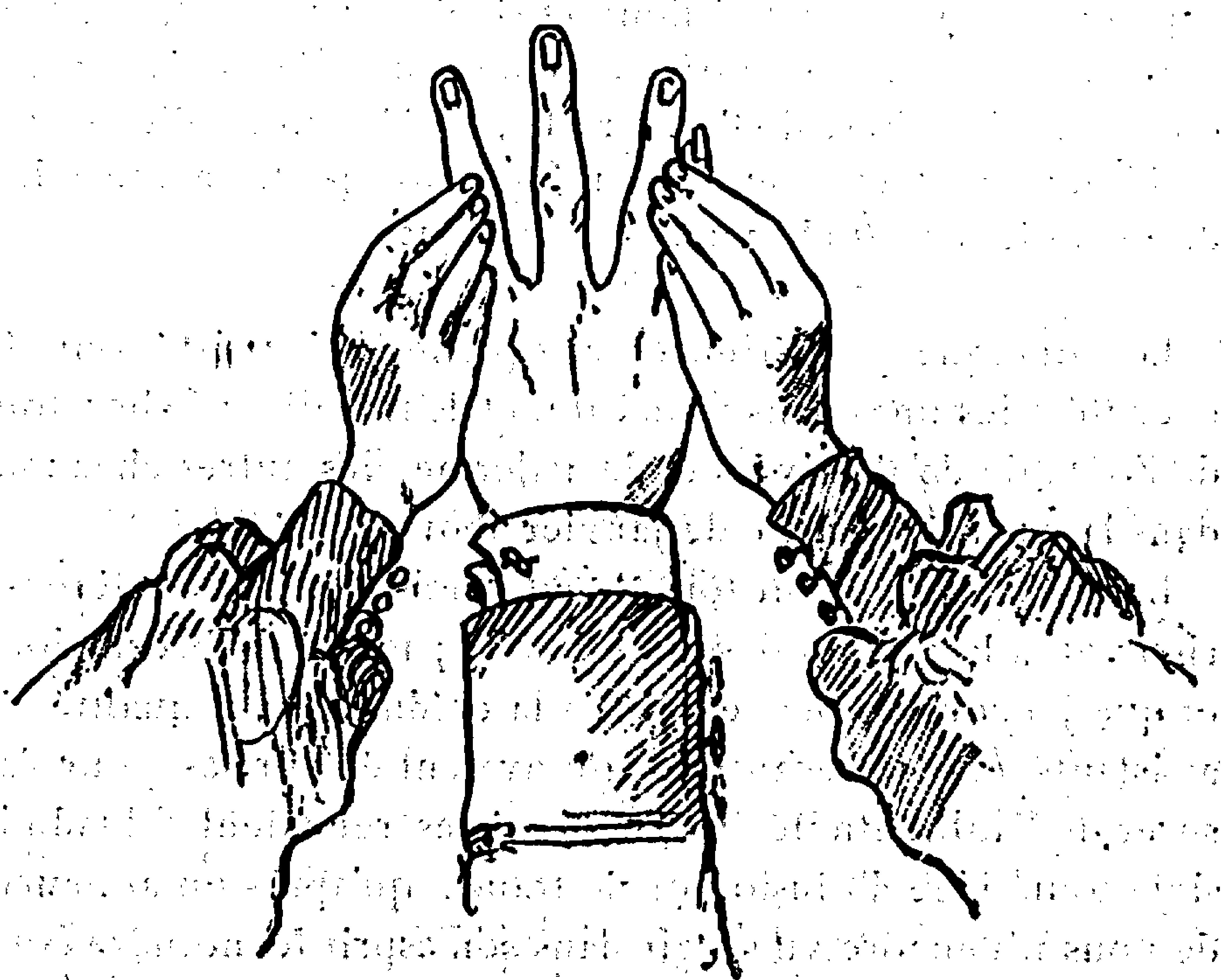
La séance avait lieu dans une petite pièce, par une lumière faible, mais suffisante pour distinguer les personnes et leurs mouvements. Derrière le médium, sur une chaise, se trouvait un harmonica, à un mètre de distance à peu près.

Or, à un certain moment, Mme Palladino saisit entre ses mains une de celles du professeur et commença à approcher et à éloigner ses doigts l'un de l'autre, comme on peut le voir dans la figure ci-contre : l'harmonica jouait alors à distance, d'une façon parfaitement synchrone aux mouvements faits par le médium. L'instrument se trouvait absolument isolé; on s'était assuré qu'il n'y avait point de ficelles; encore moins pouvait-on craindre des *compères*, dont la lumière aurait facilement trahi l'intervention.

M. Schrenk-Notzing a dirigé aussi à Rome quelques séances auxquelles j'ai eu la satisfaction de prendre part, avec quel-

ques professeurs de notre Faculté de Médecine, des expérimentateurs habiles et consciencieux, qui ont tout mis en œuvre pour s'assurer de l'authenticité des phénomènes. Ces séances mémorables seront le point de départ d'une série d'études expérimentales qu'ils se proposent de faire.

Maintenant, le prof. Schrenck-Notzing, le pionnier infatigable, se trouve de nouveau à Paris pour s'entendre avec



M. Richet dans le but de préparer le travail de la Commission nommée au sein de l'Institut psychologique international pour étudier les phénomènes médianimiques (1).

Un savant italien, dont le nom est très favorablement connu par ceux qui s'occupent des sciences psychiques, nous envoie le récit suivant, dû à la plume de l'un de ses collègues et ami. Que l'on ne s'attende pas à y trouver le récit de phénomènes extraordinaires. Un phénomène un peu plus rare que les autres est relaté dans la deuxième partie de l'article, mais l'on remarquera que ce

(1) Le Dr Colazza écrivait cela en avril 1902.

n'est pas celui qui se présente avec les circonstances les plus propres à impressionner le lecteur. Ce qui rend le plus intéressant ce rapport, c'est de constater comment un groupe de personnes intelligentes, en suivant une série de séances médianimiques, sans médiums professionnels, ne tarde pas à parvenir à des conclusions qui sont invariablement celles de tous ceux qui ont expérimenté d'une façon sérieuse. Glanvil avait remarqué dans son *Sadducismus triumphatus*, il y a trois siècles à peu près, que « le type des apparitions est si caractéristique et si bien déterminé, que toute personne expérimentée arrive à comprendre, rien qu'à entendre une de ces histoires, si elle est réelle, ou dû à une hallucination, ou inventée de tout point. » La même chose peut, en général, se dire pour les autres phénomènes psychiques.

Les quelques expériences auxquelles j'ai assisté ont été exécutées les unes dans mon cabinet de travail au Laboratoire de Zoologie de l'Université de Palerme, les autres chez moi, dans la première partie de janvier 1901.

Les assistants étaient tous de mes amis, sur le caractère sérieux et la bonne foi desquels je n'ai pas une ombre de doute et que je connais peu enclins à la crédulité. La qualité des assistants, et les précautions qui avaient été prises pour s'assurer de l'authenticité des phénomènes rendaient si inadmissible toute idée d'illusion ou de fraude, qu'après un an, aucun de nous n'a encore vu surgir dans son esprit le moindre doute à ce sujet.

Les expériences ont été faites de la façon ordinaire, en nous servant de petites tables à trois ou à quatre pieds, et d'autres objets, par exemple de chaises. Les résultats étaient absolument indépendants de l'objet dont on se servait.

Une catégorie de phénomènes avait lieu très facilement avec des groupes d'individus pris au hasard, par exemple, la table se soulevait sur un ou sur deux de ses pieds, tournait sur un pied, ou allait à travers la chambre, dans la direction qu'on lui ordonnait, en tenant toujours les mains légèrement appuyées sur elle. On obtenait avec moins de facilité de petits coups secs qui paraissaient sortir des fibres du bois ; pour-

tant, lorsqu'on les entendait, il était toujours possible d'obtenir aussi un nombre donné de coups à la suite; il suffisait pour cela de le demander.

Par suite de ces manifestations physiques, il nous fut aisé d'établir un langage conventionnel, au moyen duquel nous entrâmes en correspondance avec ces êtres supposés, qui changeaient parfois à plusieurs reprises au cours d'une même séance. Il est à remarquer que le passage d'une personnalité à l'autre s'opérait toujours d'une manière brusque et tout à fait spontanément. L'on pouvait ainsi souvent dévoiler typtologiquement les pensées des personnes assises à la table : les miennes, par exemple, étaient dévoilées avec la plus grande précision. Il n'a jamais été possible de deviner celles de certains assistants qui paraissaient réfractaires à ces sortes d'influences. Mais ce n'étaient là que des exceptions. Cette correspondance entre les mouvements de la table et les pensées des expérimentateurs constituait déjà un résultat très remarquable, puisque chacun des consultants, en constatant la divination de sa propre pensée, devait reconnaître l'absence de la fraude.

La présence de l'un de mes amis, M. S..., semblait accentuer l'intensité de tous les phénomènes en question. Par exemple, l'on put découvrir un secret de l'un de nous, qui était aussi le plus incrédule; quoique celui-ci fît des efforts évidents de volonté pour le cacher. Peut-être, pourrait-on admettre que l'attention forcée que mon ami prêtait à l'expérience, dans le but de l'entraver, ne servait en somme qu'à en faciliter la réussite. On assistait, de la sorte, à la sincérité, pour ainsi dire, « à cours forcé », comme si la vérité imposait ses droits avec une force plus grande qu'il n'en est, malheureusement, dans la vie ordinaire (1).

Il importe d'ajouter que, pour que l'on parvînt à lire la pensée d'une personne, il était *nécessaire* (parfois même *insuffisant*), que cette personne fît partie du cercle des expé-

(1) L'on peut comparer ce passage avec ce que dit le Dr Binet-Sanglé, page 233 de ce même numéro de la *Revue*. — *N. de la R.*

rimentateurs et qu'elle connût le mécanisme conventionnel de l'expérimentation. On doit observer aussi que l'on ne devinait que ce qui était connu par un au moins des assistants. Néanmoins, les procédés au moyen desquels on parvenait à ce résultat se déroulaient en dehors de notre conscience et du contrôle de la volonté de chacun des assistants. Personne entre nous ne doutait que tout cela se passait comme sous l'action d'une vraie personnalité (c'est-à-dire d'une volonté intelligente), étrangère à nous.

Les phénomènes physiques parvinrent à une intensité remarquable, grâce à la présence de M. S... Dans deux soirées consécutives, le guéridon se leva *complètement* du sol à plusieurs reprises, pendant que nous tenions les mains appuyées sur le meuble, *en pleine lumière*. M. S... et moi suffisions pour cela. Il était évident qu'il augmentait notre force médianimique : par exemple, en sa présence, deux quelconques d'entre nous suffisaient à soulever plusieurs corps légers sur lesquels nous appuyions l'extrémité des doigts — chose à laquelle nous ne parvenions pas quand M. S... était absent.

Le phénomène physique le plus important que nous ayons obtenu par la médiumnité de M. S... a été le suivant.

Un soir, sans avoir préalablement parlé à personne de mon intention, je demandai au supposé esprit s'il était à même de nous donner *une empreinte faite avec les ongles* sur un bout de papier blanc. On me répondit affirmativement; mais l'on me demanda 25 minutes de temps. Alors, dans l'espoir d'abréger ce laps de temps, nous passâmes dans une pièce contiguë, où la lumière ne nous parvenait qu'à travers une porte ouverte, mais avec une intensité tout à fait suffisante pour contrôler rigoureusement ce qui allait se passer sur la table.

Je plaçai sur la table un bout de papier, déchiré d'une feuille plus grande, que j'avais dans ma poche ; après quoi je questionnai l' « esprit » pour savoir combien de temps il nous fallait attendre. Réponse : 4 minutes. Je demandai alors qu'au moment précis où le phénomène aurait lieu, la table nous donnât un signal, en se mouvant.

Nous étions six : Mlle M. Spina, M. V. Desantis, étudiant à l'Université, M. N. Taforte, capitaine de marine, le Dr A. Tamburello, assistant à l'Institut de chimie de l'Université, M. S... et moi. Nous gardions les mains sur la table, en regardant le papier; l'un des assistants et moi tenions nos mains sur celles de M. Spina, qui était d'abord tranquille, mais ne tarda pas à donner des signes de souffrance, en respirant avec peine et en tremblant d'une façon visible. Trois minutes après, je vis la table se soulever légèrement du côté opposé au mien — c'était le signal convenu; presqu'au même moment, M. S... jeta un cri étouffé de peur et, retirant ses mains, s'abandonna sur sa chaise.

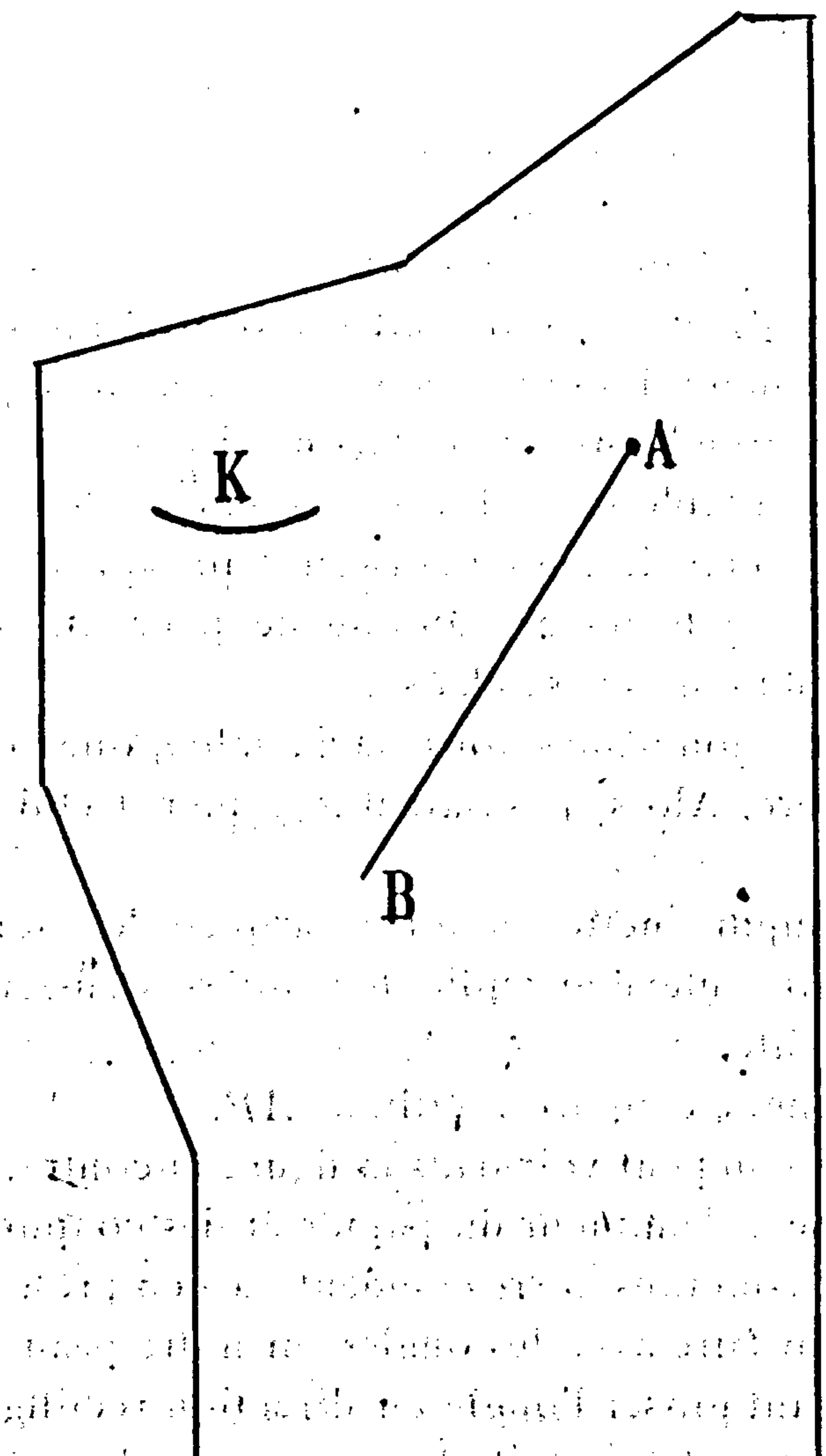
Nous nous éloignâmes tous de la table, que je portai en pleine lumière. Alors, j'examinai le papier. Celui-ci présentait :

1° Une coupure nette, de forme arquée (*K*), dont le bord convexe était soulevé et replié de manière à laisser entrevoir une petite fente.

2° Une longue coupure rectiligne *AB*,

Ainsi que l'on peut voir dans la figure ci-contre, qui reproduit la forme et l'ampleur du pâpier et des coupures.

Ces deux coupures correspondent, à peu près, aux signes que l'on peut faire avec les ongles sur notre peau : l'un d'eux (*AB*) en faisant glisser l'ongle en direction rectiligne; l'autre (*K*) en pressant fortement, comme pour donner un coup d'ongle; elle montre même le soulèvement spécial et le repliement de l'épidermide, qui se produit souvent par cet acte. Pour vrai dire, je n'avais pas demandé une coupure, mais seulement *une empreinte au moyen des ongles*; l'on ne peut faire une incision sur le papier avec les ongles; toutefois, il est impossible de ne pas apercevoir la concordance qu'il y a entre les deux coupures obtenues et les deux marques faites avec les ongles sur la peau, dont j'ai parlé. Une enquête sommaire prouva que, comme je n'avais pas exactement déterminé la forme de la marque demandée, quelques-uns d'entre nous — moi le premier — nous pen-



sions à une empreinte rectiligne; d'autres pensaient à un coup d'ongle proprement dit ; il est clair que les deux incisions correspondaient aux différentes figures que nous nous étions imaginées.

M. S... assure avoir vu avec effroi le papier se couper, c'est-à-dire avoir vu se former l'incision *AB*. Les autres n'ont rien vu; d'ailleurs, la coupure était exécutée d'une manière si parfaite, qu'on ne put l'apercevoir, même en pleine lumière, si ce n'est que, lorsqu'on observa le papier après l'avoir ôté de sur la table. Naturellement, je ne puis garantir la réalité de

l'impression de M. S...; je l'ai rappelée parce qu'elle expliquerait le cri d'effroi que le médium jeta au moment où probablement la coupure se formait — au moins à en juger par la simultanéité du cri avec le mouvement de la table, établi comme signal.

Il n'est pas si facile de reproduire les deux coupures. Inutile de dire que l'on ne peut pas faire des incisions sur le papier avec les ongles; il faudrait les exécuter avec des outils adaptés. L'incision *K* pourrait être exécutée au moyen d'une lame tranchante à surface courbe, mais avec cela on n'obtiendrait pas encore ce soulèvement et ce repliement du bord que l'on remarquait dans l'empreinte *K*. La coupure *AB* elle-même, qu'il paraît aisé d'imiter avec un rasoir, présente un détail pour lequel il faudrait, outre le rasoir, un autre outil : en effet, l'incision porte, à l'extrémité *A*, comme un petit trou, à peu près tel que l'on peut le faire au moyen d'une aiguille de grosseur moyenne.

La forme des incisions, en montrant la nécessité de plusieurs outils, contribue donc à nous faire exclure la probabilité d'une fraude. Si donc l'on songe que personne hormis moi ne connaissait d'avance l'expérience que l'on allait exécuter et ne pouvait s'être pourvu de l'outillage nécessaire, que tout a été fait en trois minutes, à la lumière suffisante pour contrôler toute chose, et qu'aucun de nous n'a jamais perdu de vue le bout de papier; quand on songe à l'endroit, aux personnes et à toutes les autres conditions qu'il serait trop long de relater, mais qui constituaient autant de garanties pour les assistants — l'on doit conclure, selon ma ferme conviction, non seulement à l'improbabilité, mais à l'impossibilité d'un truc.

La souffrance fort visible de M. S... laisse enfin supposer que ce phénomène remarquable s'est produit à ses dépens, d'une façon qui échappe à notre analyse.

Dr ANDRÉ GIARDINA,
Professeur agrégé de Zoologie
à l'Université de Palerme.

Une séance avec le médium Politi

à Paris.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le médium romain, M. Politi, a fait un assez long séjour à Paris, dont il est parti il y a trois ou quatre jours seulement. Outre les séances qu'il a tenues sous la direction de M. le colonel de Rochas et dont celui-ci, croyons-nous, publiera le compte rendu dans un ouvrage qui ne tardera pas à paraître, M. Politi a donné quelques séances à des groupes de personnes s'intéressant aux phénomènes médiumniques. Nous publions aujourd'hui le compte-rendu d'une de ces séances privées. Sans y attribuer naturellement, la même importance qu'aux expérimentations scientifiques proprement dites, nous devons ajouter que la personnalité du rapporteur — une dame norvégienne de naissance, fort intelligente, fort instruite et bien peu portée au mysticisme — est une garantie du caractère sérieux du récit que l'on va lire.

Paris, le 21 Août 1902.

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie le compte-rendu d'une séance avec le médium Politi, tenue le lundi 11 courant, chez Mme Ernest de Valpinçon.

Etaient présents, outre cette dame et moi, M. De Albertis, Mme Du Tailloy et M. Hennin, avocat.

Nous étions dans le cabinet de toilette de Mme de Valpinçon, cette pièce étant la plus petite de l'appartement et éloignée de la cuisine. Dans un coin on avait suspendu un drap pour former le cabinet, et devant ce drap nous étions assis autour d'une petite table allongée. Le médium était à un bout de la table, tournant le dos au cabinet improvisé ; à sa droite

était Mme de Valpinçon et à sa gauche M. De Albertis; chacun d'eux lui tenait une main et lui touchait les pieds. J'étais assise à côté de Mme de Valpinçon, en face de moi Mme Du Tailloy, et entre nous deux, faisant face au médium, M. Hennin. Une lanterne rouge, posée sur la table de toilette, répandait une faible lumière.

Après quelques minutes de silence, le médium s'est endormi, tout en poussant des soupirs et en faisant par moments des mouvements violents. Bientôt il fut « contrôlé » par Giulio (1) qui nous parla, d'une voix basse, très douce, un peu différente de celle du médium; il nous disait de causer entre nous, et enjoignait à Mme de Valpinçon de ne point lâcher la main du médium, malgré les soubresauts de celui-ci.

Des coups se firent bientôt entendre dans le mur, au-dessus de la table de toilette, et assez loin de notre table. Puis Mme de Valpinçon s'est senti toucher les mains et les pieds, — quelque chose s'appuyait contre ses genoux, et une barbe lui caressait la figure.

Dans le cabinet du médium on avait placé une chaise; celle-ci commençait à remuer comme pour sortir, mais Giulio disait qu'il n'y avait pas assez de place. Pourtant notre table fut d'abord légèrement déplacée, et la chaise sortit entre Politi et Mme de Valpinçon.

Derrière Mme de Valpinçon et moi se trouvait une fenêtre, cachée par un rideau. Tout d'un coup ce rideau fut tiré comme par une main invisible. « Bravo Giulio ! » nous sommes-nous écriés, et le phénomène se reproduisit plusieurs fois; le rideau fut même tenu écarté quelques secondes, laissant la lumière pénétrer par l'ouverture. Pendant ce temps les mains du médium avaient été constamment tenues, — et ce côté du rideau s'écartant derrière mon dos, se trouvait d'ailleurs assez loin de lui.

(1) « Giulio del Bianco » est la personnalité qui semble contrôler les sens de Politi pendant ses transes médianimiques, tel que « John King » pour E. Palladino. — *N. de la R.*

« La fenêtre est-elle bien fermée? — demanda M. De Albertis. —M. Hennin croyait voir de sa place que la fenêtre était entr'ouverte, et bien que nous fussions tous moralement convaincus que l'air venant de dehors n'aurait pu remuer de cette façon le rideau, nous aurions préféré savoir la fenêtre fermée.

Peu de temps après, Giulio nous dit (par la bouche du médium bien entendu): « Laissez-moi ». On quitta alors les mains du médium, et celui-ci, toujours en trance, entra dans le cabinet. L'obscurité complète fut demandée, et M. De Albertis, se levant pour éteindre la lanterne rouge, profita de ce moment pour aller voir si la fenêtre était fermée. Elle était en effet entr'ouverte. Il la fermait complètement, la couvrait du rideau et poussait contre celui-ci un fauteuil. S'étant de nouveau assis, il priait Giulio de refaire le phénomène du rideau. Giulio, tout en nous appelant des imbéciles, y consentit, et le rideau fut,, à notre grande satisfaction, de nouveau tiré plusieurs fois.

Sur le marbre de la grande table de toilette, assez loin de notre table, étaient posés un tambour de basque et une sonnette. Tout d'un coup nous entendons s'agiter au-dessus de nos têtes le tambour de basque dont les grelots sonnent vivement ; puis il retombe brusquement sur les genoux de Mme Du Tailloy, et, au même temps, le médium entrancé donne, dans le cabinet, de forts coups de poing dans le mur pour nous faire entendre qu'il est toujours là. Pendant les phénomènes suivants, il emploie le même moyen pour nous assurer de sa présence dans le cabinet. Il n'en aurait pu sortir d'ailleurs, l'angle étant fermé d'un côté par la table de toilette et la chaise de M. De Albertis, de l'autre côté par la chaise de Mme de Valpinçon.

Pendant toute la séance, nous faisons la chaîne des mains et des pieds; et plusieurs fois Giulio nous dit de serrer nos mains toutes ensemble dans le milieu de la table.

L'obscurité avait été demandée pour produire des phénomènes lumineux. Bientôt nous en avons vus. C'étaient de petites lumières rondes, où peut-être des corps lumineux; des

bouts de doigts, croyait M. De Albertis, qui traversaient l'air au-dessus de nos têtes; une ou deux fois elles décrivaient des courbes, et duraient par conséquent assez longtemps.

Giulio nous dit alors que le mari de Mme de Valpinçon était là et qu'il essaierait de se faire voir. Il n'y parvenait pas cependant; nous n'avons vu que des apparitions instantanées d'ombres lumineuses, ou plutôt des jets de lumière disparaissant immédiatement. M. De Albertis pourtant, habitué à ces apparitions instantanées, déclarait avoir vu la forme d'une tête, et Mme Du Tailloy croyait même y avoir distingué une figure. Ces jets de lumière étaient d'ailleurs, très intéressants en eux-mêmes.

Tout d'un coup Mme de Valpinçon se sent embrasser sur la bouche, — cela se répète; elle sent bien des lèvres s'appuyer sur les siennes, et tous, nous entendons le bruit des baisers qui lui sont donnés.

Pendant toute la séance d'ailleurs, elle était touchée par des mains invisibles. celles-ci lui caressaient aussi les cheveux.

Mme Du Tailloy était touchée aussi; elle disait qu'une barbe la caressait et qu'elle en sentait distinctement deux pointes comme si celle-ci était partagée au milieu.

Pendant la séance M. De Albertis, Mme de Valpinçon et Mme Du Tailloy ont affirmé entendre plusieurs fois des voix directes; deux fois c'était le mot « Cavalieri », prononcé près de M. De Albertis, par la voix de Giulio, — une fois c'était : « Ma chère amie », prononcée par une autre voix, près de Mme de Valpinçon. M. Hennin et moi, nous étions moins heureux ; nous n'entendions pas ces voix, et nous étions à peine touchés.

Une fois cependant j'ai bien senti des bouts de doigts, s'appuyer contre les miens et serrer fermement un de mes doigts.

Ce fut maintenant le tour de la sonnette, elle fut agitée vivement au-dessus de nos têtes, en allant d'un endroit à l'autre, puis elle retomba brusquement parmi nous, mais

sans faire de mal à personne. Plusieurs objets furent apportés sur la table, un petit objet en métal fut délicatement placé parmi nous, deux petits dessous de lampe brodés tombèrent sur moi, etc.

Finalement le rideau fut de nouveau écarté et si fort qu'il ne retomba pas ; et Giulio nous dit alors que la séance était finie et qu'il fallait rallumer.

Ellen Letort,
23, rue du Bac, Paris[1].

---

(1) Nous recevons, au dernier moment, le procès-verbal d'une autre séance, où des phénomènes bien plus remarquables se seraient réalisés. Nous en renvoyons la publication au prochain numéro. — *N. de la R.*

AU MILIEU DES NOUVEAUX LIVRES

Le IIe Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, compte rendus publiés par MM. les Drs Bérillon et Paul Farez. (Vigot, éditeur, Paris ; Prix : 10 fr.)

C'est un gros et beau volume, avec 55 figures dans le texte. Le titre en dit le contenu.

Cette publication contient bien des choses utiles ; elle présente un tableau à peu près complet de la science officielle et semi-officielle au sujet de l'hypnotisme. Tout ce qui est en dehors d'elle paraît avoir été mis de côté.

L'on ne peut s'empêcher de remarquer la part un peu trop forte qui a été faite en cet ouvrage à tout ce qui sort de l'Institut Psycho-Physiologique de Paris ; mais cela tient, naturellement, au milieu où le Congrès a été organisé, s'est développé et où le compte rendu a été rédigé.

Parmi les rapports généraux nous devons citer :

« Valeur de l'hypnotisme comme moyen d'investigation psychologique », par les Drs O. Vogt (de Berlin), Paul Farez et Félix Regnault ;

« L'hypnotisme au point de vue médico-légal », par les Drs H. Lemesle, von Schrenk-Notzing (de Munich), Paul Joire (de Lille) et Ch. Julliot, docteur en droit ;

« Les rapports de l'hystérie avec l'hypnotisme », par les Drs P. Magnin et Crocq ;

« Hypnotisme et investigation psychologique », par le Dr F. Regnault ;

« Les applications de l'hypnotisme à la pédagogie et à l'orthopédie mentale », par le Dr Bérillon ;

« Des représentations mentales et des hallucinations visuelles et auditives post-hypnotiques conscientes chez les personnes ayant subi le traitement hypnothérapique », par le Dr J. Voisin.

Dr Erich Bohn und Hans H. Busse : **Geisterschriften und Drohbriefe** (mit 40 Handschriften-Facsimiles und einer Bibliographie). — München, Karl Schüler (A. Ackermann's Dachfl), 1902.

Dans cette nouvelle brochure, M. le Dr E. Bohn continue sa campagne contre le médium Anna Rothe, dont il examine les prétendus phénomènes d' « écriture directe » sur le papier et sur des ardoises. Il expose les trucs auxquels le fameux médium a recours, selon l'avis de l'auteur, pour produire ses merveilles : changement de la feuille de papier, manœuvres subreptices des mains sous la table, etc.

Son collaborateur, M. H. Busse, un graphologue de profession, étudie les caractères de l'écriture des prétendus messages de l'au-delà ; il les compare à ceux des lettres anonymes que l'on attribue à la fille de Mme Rothe et à M. Jentsch, son imprésario, et établit les rapports qu'il y a entre les uns et les autres.

Un appendice est consacré à combattre les conclusions d'un autre graphologue, M. Reininghaus, qui sont diamétralement opposées à celles auxquelles est parvenu M. Busse. Il serait inouï dans les annales de la graphologie que pareil désaccord n'existât point. — V.

Dr G. Encausse (Papus) : **L'Occultisme et le Spiritualisme**, Exposé des théories philosophiques et des adaptations de l'Occultisme. — (Paris; Félix Alcan, éditeur, 1902. — 2 fr. 50.)

Pour nous, expérimentalistes purs, qui croyons en être encore aux premiers pas dans les recherches sur la nature et les fins de l'homme, la doctrine de l'Occultisme n'a rien de différent des autres doctrines et religions qui se fondent en grande partie sur la Révélation et la Tradition.

Les personnes disposées à accepter la Révélation et la Tradition occultistes, de préférence à celles théosophiste, kardéciste, chrétienne, ou toutes autres, pourront trouver dans le nouveau livre de *Papus* un bon exposé des doctrines qu'elles auront choisies. Elles y trouveront définie, avec la même exactitude que le font les théologiens chrétiens, musulmans ou juifs, la constitution de l'homme, que les savants continuent de rechercher en vain, en tâtonnant ; ils apprendront à connaître un Dieu

unique, différent des autres Dieux uniques que nous connaissons ; la cosmogonie, l'origine du mal, etc., n'auront plus de secret pour elles. Il n'est pas jusqu'à la Sociologie et la Politique dont l'Occulisme n'ait pas dit le dernier mot. Il parait, d'ailleurs, que ni la forme républicaine, ni la forme théocratique, malgré leur excellence, ne parviendront à résoudre la question sociale et politique. Ce sera là la grande œuvre du Martinisme, dont MM. Papus, Barlet, Péladan, Sédir et autres initiés supérieurs constituent l'imposant sanhédrin.

C'est dans ce but qu'opère l'Ecole supérieure libre des sciences hermétiques, dont Papus nous donne le programme :

« Constitution de l'Univers d'après l'astronomie et d'après l'occultisme. Les trois mondes. Les trois plans. Les soleils et les planètes. Le Zodiaque. Amitiés. Inimitiés. Correspondances. Les 12 signes. Quadratures, etc., etc. »

Et voici le programme du cours sur *La Divinité :*

« Les personnes divines : *Vita*, *Verbum* et *Lux* (Lacuria). La chute et la réintégration. Rédemption permanente par l'action du Christ, etc. »

A part l'opinion que l'on peut avoir sur cette « science » fondée en aussi grande partie sur la tradition et l'illuminisme, et qui a si peu à faire avec notre expérimentalisme, le livre du Dr Encausse a une valeur historique assez importante, puisqu'elle retrace les grandes lignes de l'Occultisme moderne avec une clarté et une ampleur auxquelles les innombrables ouvrages similaires qui l'ont précédé ne nous avaient pas toujours habitués.

CH. DE COYNART : **Une sorcière au XVIIe siècle : Marie-Anne de la Ville** (1680-1725) avec une Préface de PIERRE DE SÉGUR. — Paris, Hachette et Cie, 1902.

C'est un ouvrage fort curieux et bien fait, sous le rapport de l'histoire et de la psychologie humaine. Malheureusement, l'auteur n'examine absolument pas le caractère des phénomènes, ou prétendus phénomènes, dont il est continuellement question dans son livre. Mieux vaut cela qu'écrire des absurdités, ainsi que tant d'autres l'auraient fait à sa place ; toutefois, la curiosité du lecteur reste, sous ce rapport, un peu déçue.

AU MILIEU DES REVUES

Le cas du petit « liseur de pensée » Ludovic X., à Angers. (*Journal of the Society for Psychical Research*, Juin 1901).

Parmi les cas les plus connus de « lecture de la pensée » est sans doute celui de Ludovic X., un enfant de bonne famille, d'Angers, auquel on attribuait l'étrange pouvoir de lire dans la pensée de sa mère. Il avait été, pour la première fois, question de ce cas dans une communication faite, en 1893, à la Société de Médecine d'Angers, par le Dr Quintard, dont les observations personnelles avaient été alors confirmées par le Dr Tesson. Le Dr Pétrucci, directeur de l'Asile d'aliénés de Maine-et-Loire, et plusieurs autres médecins avaient à leur tour examiné le sujet, et ils n'avaient pas contesté les pouvoirs surnormaux dont on gratifiait l'enfant. Les Revues spécialistes, la presse politique même, s'étaient occupées du petit prodige, sans que l'on entendit de protestations à ce sujet.

Or, voilà que le professeur F. N. Hales, de l'Université de Cambridge, pendant une visite qu'il fit à Angers, en 1901, voulut faire une petite enquête sur le cas de Ludovic X. Il en parla au Dr Quintard, dont les explications ne lui semblèrent pas satisfaisantes. Le Dr Pétrucci déclara que les deux séances auxquelles il avait assisté ne l'avaient pas convaincu du tout, et il en donna les raisons. Enfin, le Dr Guichard, professeur d'obstétrique à l'Ecole de Médecine d'Angers, combattit ouvertement l'hypothèse de la « transmission de la pensée », en soutenant que Mme X., inconsciente, en faisant les demandes à son fils, épelait avec ses lèvres les réponses, sans s'en rendre compte et par habitude; l'enfant répétait ce qui était mimé par les lèvres de sa mère, comme le font les sourds-muets, auxquels l'on apprend justement, depuis quelques années, par ce système, à comprendre ceux qui leur parlent et à leur répondre. Lorsque l'on avait

mis Ludovic dans l'impossibilité de lire sur les lèvres de sa mère une réponse quelconque, toute réponse avait cessé complètement.

Seulement, alors, l'on ne comprend pas pourquoi le Dr Guichard n'a pas essayé de mettre Mme X. en garde contre le mouvement inconscient de ses lèvres. *Peut-être* que la dame n'aurait plus épelé les mots, et que, malgré cela, le phénomène se serait produit quand même.

Au surplus, le Dr Quintard affirme que le phénomène se produisait aussi lorsque l'enfant ne regardait pas Mme X., ou que celle-ci tournait le dos à son fils.

Comme le professeur Hales le remarque très justement, il est donc possible qu'il s'agissait réellement de « transmission de la pensée », mais, dans l'occurrence, on ne peut plus attacher à ce cas beaucoup d'importance.

Un cas de télépathie (*Journal des Débats*, Paris, 31 juillet). — M. Henri de Parville, dont l'attrayante « Revue des Sciences » est suivie avec tant d'intérêt par les lecteurs du *Journal des Débats*, après avoir parlé des récentes expériences du Dr Binet-Sanglé et avoir reproduit de la *Revue des Etudes Psychiques* de juillet les deux cas de télépathie qui nous avaient été envoyés par M. Carreras, ajoute :

« Château de Madrid, Bois de Boulogne. Dix heures du soir, après dîner. Les lumières oscillent un peu au-dessus des tables; le vent s'élève et les grands arbres secouent des ombres sur les nappes blanches.

« — Vous direz tout ce que vous voudrez; mais, j'y crois, dit M. L... en faisant tomber la cendre de son cigare.

« — Vous croyez, vous, le sceptique, à la télépathie, à la transmission de la pensée, vous? — fit, tout étonné, M. N...

« — Eh oui! absolument.

« — Mais, des preuves?

« — On ne peut certes pas démontrer la réalité de la télépathie comme on démontre le carré de l'hypothénuse; nous ne sommes plus dans le même domaine; mais l'ensemble des faits observés constitue pourtant une véritable démonstration. Comment voulez-vous que je ne croie pas? Nous étions ici, il y a

juste un mois. Vous souvenez-vous que, après le diner, vers neuf heures, je saisis un prétexte pour vous quitter brusquement? Qu'avez-vous donc? — me demandiez-vous tous; — vous avez l'air préoccupé depuis quelques instants. — Je l'étais profondément, en effet. Tout à coup, pendant que nous causions de choses qui n'avaient rien de triste, devant moi se dressa comme un spectre mon ami B..., la jambe pendante, et il me faisait signe d'accourir et de venir le voir. Je crus à une hallucination; mais je n'entendis plus que sa voix : « Venez! Venez donc! » Et, impressionné par cette vision, je vous quittai pour courir rue Saint-Georges. J'entrais chez B... Il s'était cassé la jambe à sept heures du soir! Accident d'automobile. Voilà pourquoi je crois à la transmission de la pensée.

« Cet exemple, qui date d'hier, n'a rien d'exceptionnel. On connait un grand nombre de cas de télépathie. Nous en avons cité ici même plusieurs. Quelques psychologues commencent à admettre ces phénomènes singuliers, à l'étranger surtout. En France, on est très réservé à cet égard, parce que l'explication fait défaut... ».

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Nécrologie

Deux peintres spirites : Tissot et Siemiradski

Les journaux ont annoncé la mort de JAMES TISSOT, le fameux illustrateur de la *Vie de Jésus-Christ*, éditée par Mame, à Tours. Quelques-unes de ses expériences médiumniques sont restées célèbres. Voici ce qu'écrivait dernièrement à ce sujet le *Gaulois :*

« ... Tissot avait perdu une amie chérie. Comme Orphée, il alla chercher son Eurydice; il la revit, ou il crut la revoir, accompagnée par un magicien entouré de son burnous, et, les priant de rester là, devant lui, il prit hâtivement ses pinceaux et fixa sur la toile les principaux traits de cette apparition.

« Nous avons vu cette toile chez lui, à Paris, cachée dans un corridor. Mais il en avait fait une eau-forte teintée, d'un dessin très fort, très serré et très estompé, qui est une merveille du genre. La jeune femme, enveloppée de voiles blancs, tient ses mains réunies devant elle, l'une sur l'autre, et de ces mains vides monte une lueur phosphorescente assez vive, qui éclaire son visage et celui du mage à la barbe noire qui se tient derrière elle.

Rêve ou réalité, l'œuvre est des plus curieuses et des plus belles.

*
* *

— Au dernier moment, une dépêche de Varsovie nous annonce que le peintre Henri Siemiradzki est mort à Radouyk (Pologne), à l'âge de 59 ans.

C'était un des plus grands peintres de nos temps. Ses tableaux historiques de sujets romains : Le *Rocher de Tibère à Caprée*, l'*Orgie romaine*, les *Flambeaux de la Chrétienté*, etc., le rapprochent d'Alma Tadema.

Il s'était fixé à Rome depuis 1873. C'est là qu'il prit part à des séances avec Mme Palladino, desquelles il sortit absolument convaincu. L'on peut lire un résumé de ces expériences dans l'*Extériorisation de la Motricité* du colonel de Rochas, qui dit de lui :

« M. de Siemiradzki, correspondant de notre Institut, membre des Académies des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, Berlin, Rome, Stokholm, etc., est, non seulement un très grand peintre qui a eu la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Paris en 1878, mais un expérimentateur habitué aux méthodes précises d'investigation par les études qu'il a faites brillamment à la Faculté des Sciences naturelles de Kharkof. »

Une apparition à Mme Adam

On connaît le bruit qu'a produit dernièrement la publication des *Mémoires de mon enfance et de ma jeunesse*, de Mme Adam — la sympathique Juliette Lamber, que l'on a dit justement « la femme la plus célèbre à Paris par son caractère et son esprit. »

Là où elle parle de son malheureux premier mariage, Mme Adam nous fait le récit suivant :

« Ma confession sur ce point est brève et devait l'être. Ce que j'ai souffert, ce que j'ai enduré, mon martyre : que cela reste mon secret... Ma grand'mère, cause de ce mariage, l'a deviné. Elle en est morte... Une nuit, vers dix heures, je venais de replacer ma petite dans son berceau, recouchée moi-même, j'allais m'endormir, quand, à la lueur d'une veilleuse, je vis entrer ma grand'mère. D'un geste lent, elle porta la main à ses yeux. Les orbites en étaient vides. Je me précipitai hors de mon lit. J'allais à elle. Ma grand'mère avait disparu. J'ai su le lendemain qu'à cette heure même elle avait cessé d'être. Lorsque des croyances religieuses rentrèrent en mon âme, cette apparition de ma grand'mère fut pour moi l'une des plus grandes preuves des vérités de l'au-delà. »

Le Gérant : F. Cabaret.

Paris, Imp. Quelquejeu, rue Gerbert, 10.